

La distribution des CDI commence dans les « Territoires zéro chômage »

L'expérimentation

« Territoires zéro chômage de longue durée » démarre en 2017, dans dix territoires de l'Hexagone. Le décret de la loi est sorti en juillet dernier. Il s'agit de proposer à tous les chômeurs de longue durée, un CDI payé au Smic, pendant cinq ans.

Plutôt que de verser des allocations aux chômeurs, ce qui ne règle pas le problème de l'emploi, un Fonds expérimental territorial (1) va financer des « Entreprises à but d'emploi » dans dix territoires en France. C'est le principe du dispositif « Territoires zéro chômage de longue durée » (2). Dans un bassin de 10 000 habitants, il s'agit de proposer à tous les chômeurs de longue durée, un CDI payé au Smic, pendant cinq ans. Ces micro-territoires ruraux et urbains ont été préalablement sélectionnés parmi 42 candidats qui pourront les rejoindre. Tête de pont de chaque territoire : une ou des entreprises à but d'emploi, qui embauchent les chômeurs longue durée et développent des services.

Il fallait juste trouver le moyen de financer cette quantité d'emplois « semi-solvables ».

50 à 300 emplois sont prêts d'être créés sur chacun de ces territoires. « La philosophie du dispositif est aux antipodes de ce que l'on fait aujourd'hui. Au lieu de proposer aux gens des parcours d'insertion qui



n'aboutissent pas... dans ces territoires, on commence par leur donner un CDI, et donc la sécurité d'emploi. Et ensuite on trouve le travail » expose Jean-René Marsac député PS d'Ile-et-Vilaine, département où deux communes voisines, Pipriac et Saint-Gondran, sont un territoire du dispositif. Et du travail pour les EBE, il y a en. Les besoins non couverts, par le privé, le public ou l'État, qu'il s'agisse de services aux entreprises, aux particuliers, dans les collectivités, sont énormes... Il fallait juste trouver le moyen de financer cette quantité d'emplois « semi-solvables » selon l'expression de Denis Prost, l'un de salariés d'ATD Quart-Monde, l'association qui croit dur comme fer à ce projet depuis 2011.

Jusqu'à 2 000 CDI créés

Tézéa est la première Entreprise à but d'emploi qui ouvrira, en janvier prochain sur la commune de Pipriac. 85 demandeurs d'emploi qui ont plus d'un an de chômage, y seront embauchés d'ici juin. D'autres EBE vont pousser dans les autres territoires... Soit entre 1 000 à 2 000 chômeurs pour qui la vie va changer, grâce à ce dispositif. Philippe Théaudin, 60 ans, ancien ambulancier, licencié économique, est l'un d'eux. Bientôt en CDI à Tézéa, il s'est investi dans « l'aventure » depuis deux ans et participe au comité local. Comme lui, les demandeurs d'emploi résidant dans les communes de Pipriac et de Saint-Gondran [depuis 6 mois minimum pour être éligibles]

ont été contactés par le Point Accueil emploi, association du territoire où leur a été présenté le dispositif.

« Ne plus passer ses journées à la maison, voir du monde, ne plus aller travailler à 25 km pour quelques heures ! »

La plupart des demandeurs d'emploi n'ont pas hésité un seul instant, à l'instar de Marie-Hélène Marand, 54 ans, qui enchaîne les petits boulots et l'intérim depuis son long arrêt maladie, jonglant entre quelques heures de ménages tôt le matin et de la garde d'enfant en soirée. « Ne plus passer ses journées à la maison, voir du monde, ne plus aller travailler à 25 km pour quelques heures ! » se réjouit-elle. Son salaire mensuel triplera presque, passant de 450 euros à 1 143 euros net. « De quoi dépenser davantage aussi dans les boutiques du coin, aller au restaurant de temps en temps, c'est un cercle vertueux ! » ajoute-t-elle. Dans l'entreprise, Marie-Hélène sera agente d'accueil ou travaillera dans le marketing. Sa future collègue Karine Bougard, 48 ans, a demandé un CDI à temps partiel, car elle a encore un enfant en bas âge. Toutes les deux, parmi une quinzaine d'autres personnes, se forment en décembre sur les activités « support » d'une entreprise.

Le fonctionnement du dispositif

Les nouvelles EBE s'inscrivent dans le champ de l'Économie sociale et solidaire (ESS). L'EBE de Pipriac démarre sous le statut d'association à but lucratif, et pourrait évoluer sous forme de Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Pour payer les salaires et le fonctionnement de l'entreprise, les EBE perçoivent 70 % de leurs recettes par le biais du Fonds d'expérimentation territorial et les

30 % devront être tirés de la vente de leurs prestations. Les EBE entendent toucher à une palette d'activités : recyclage, lutte contre le gaspillage, réemploi, entretien des espaces naturels, services à la personne, aux petites entreprises... « Ces activités émanent d'idées des chômeurs avec qui nous échangeons depuis plusieurs mois, idées que nous confrontons aux besoins du territoire » souligne Bernard Arru l'un des pilotes sur le territoire de Mauléon et membre de l'équipe nationale du dispositif. Tézéa a repéré en particulier un manque d'offres de produits alimentaires dans les communes. À Philippe Théaudin et un groupe de dix personnes d'organiser la tournée d'un camion ambulancier.

Tézéa proposera aussi de la restauration du petit patrimoine, des coups de main aux garagistes locaux (facturation, etc.), des travaux dans les champs (cueillettes) et même des activités sportives, car il n'y a pas de salle de sport à Pipriac. Charlotte, la fille de Marie-Hélène, 23 ans, est au chômage également. Elle a signé elle aussi avec l'EBE. Elle entame une formation de coach sportive. Du côté de l'aide à domicile, le boulevard serait immense pour les EBE. Les personnes âgées à domicile sont nombreuses à ne pas pouvoir s'offrir une aide ménagère, aux courses, aux tarifs actuels. « Les maisons de retraite n'ont plus le temps de proposer des petits services aux personnes âgées, comme les emmener chez le coiffeur » cite en exemple Denis Prost.

Irréprochables, ces Territoires zéro chômage ?

Les Territoires zéro chômeur sont toutefois observés avec appréhension, par certains syndicalistes notamment, heurtés par l'idée d'« emplois qualifiés payés au Smic ». Bernard Arru s'étrangle : « Ce sont des gens qui parlent sans savoir ce qu'est de vivre au chômage ! ». Par ailleurs, Denis Prost rappelle que « les salariés

de l'EBE peuvent, en cours de route, être accompagnés pour évoluer en vue d'un projet différent, se former et sortir de l'EBE ! ». D'autres questions se posent. Les EBE ne vont-elles pas marcher sur les plates-bandes de l'Insertion par l'activité économique ? D'aucuns pointent aussi que l'EBE va empiéter sur le service public. Faux, explique Denis Prost : « Les collectifs n'ont pas les moyens aujourd'hui de mener à bien certains projets, encore moins en faisant appel à des entreprises extérieures ». En revanche, elles pourront s'offrir les prestations de Tézéa, facturées entre 7 et 10 euros de l'heure.

« En aucune façon, on n'est en train de détruire du travail public, on va travailler avec les services. Si on déborde de notre ligne, ils nous le diront. »

« En aucune façon, on n'est en train de détruire du travail public, on va travailler avec les services. Si on déborde de notre ligne, ils nous le diront », poursuit l'animateur du projet. Les comités de suivi locaux veilleront au grain, constitués de chefs d'entreprise, d'artisans, d'élus et des porteurs du projet... Un bilan national sera effectué dans trois ans et demi. Quoi qu'il en soit, le cadre de l'expérimentation reste toutefois strict. Tézéa devra trouver ses clients sur les deux communes de son territoire d'expérimentation. « C'est le seul moyen de vérifier que l'expérience fonctionne, à savoir qu'un territoire peut fournir de l'emploi pour tous » lance Jean-René Marsac. ♦ **Séverine Cattiaux**

(1) Le financement du Fonds d'expérimentation territoriale dirigé par Louis Gallois est abondé par la réaffectation des dépenses liées au chômage.

(2) Colombelles (Calvados), Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle), Jouques (Bouches-du-Rhône), Mauléon (Deux-Sèvres), la Métropole de Lille, la communauté de communes Nièvre et Forêt (Nièvre), le 13^e arrondissement de Paris, Pipriac (Ille-et-Vilaine), Thiers (Puy-de-Dôme) et Villeurbanne quartier Saint-Jean (Rhône).